

Ce courrier est un rendez-vous important. Il retrace l'essentiel de la vie municipale et je tiens là un bon moyen pour ramener chacun vers la vérité, celle que j'assume et que j'écris. Méfiez-vous de la rumeur qui sonne bien souvent faux car elle se veut généralement malveillante et posez-vous toujours la bonne question : A qui profite-t-elle ?

Déficit en eau :

Nous avons été nombreux à déplorer au cours de cet été un manque d'eau dans nos installations. La situation est générale, nos nappes phréatiques sont vides. De ce fait le SMDEA intervient beaucoup dans les communes de haute Ariège pour essayer de gérer cette pénurie. A Sorgeat, nous avons dû en dernier recours économiser l'eau en fermant les robinets des fontaines publiques. Espérons maintenant que l'automne sera pluvieux.

Assainissement :

La dernière tranche d'assainissement est à l'ordre du jour. Elle permettra d'offrir une possibilité de raccordement collectif aux propriétaires qui disposent d'équipements individuels anciens. Cela leur évitera des frais conséquents de remise aux normes dans les années à venir. La réalisation des travaux est néanmoins suspendue à l'accord des propriétaires riverains qui doivent accepter que des canalisations puissent être enfouies dans leur terrain. Je souhaite qu'ils puissent s'accorder pour cela avec le SMDEA.

Fête de Sorgeat :

Une fois encore la fête a été très appréciée. La forte fréquentation est le signe d'un attachement à notre village que l'on aime retrouver pour s'amuser, se rappeler le passé, commémorer ses morts. Les organisateurs nous ont offert trois belles journées. Mais Éric Borie a annoncé sa décision de s'en retirer. Avec mes remerciements à toute son équipe, j'émetts le vœu qu'un successeur se fasse connaître. La municipalité l'assure déjà de son total soutien.

Les Habitations du camping :

C'est fait, nous les avons récupérés. Ces six logements ont été gérés jusqu' au 09 septembre 2017 par la Communauté des communes. Sorgeat en hérite aujourd'hui. Leur bon état général nous permet d'envisager très vite une mise en location touristique permettant de créer une recette supplémentaire pour notre commune.

Mariage :

Samedi 02 septembre 2017, nous célébrons le mariage de Yannick Ponzin et Jacques Lesburguère. Nous souhaitons à ce couple tout le bonheur possible.

Gardiennage de l'Eglise :

Par arrêté n° 11 du 05 septembre 2017, le gardiennage de l'église est confié à Christophe Sans. L'appel à volontaire étant resté vain, il devenait nécessaire de restaurer cette mission sur notre commune.

Les prud'hommes

Mathieu Simon nous convoque aux prud'hommes pour obtenir une importante somme en dédommagement d'un déficit de formation. Je rappelle qu'il a lui-même décidé de ne pas reconduire son contrat à durée déterminée. Nous avons appliqué les règles en la matière et avons été nombreux à nous impliquer dans cette tâche. Des formations professionnelles extérieures avaient même été programmées. Nous ne pouvons faire mieux pour l'accompagner, loyalement. Nous lui avons accordé notre confiance.

Au-delà du sentiment de trahison qui domine, c'est la question de notre exposition permanente à toutes ces bassesses qui interpelle. Je ne vous cache pas mon dégoût.

Les gentianes

J'ai mis fin au contrat qui liait Herbocat à la Commune. Nous avons obtenu le paiement des sommes dues, soit 11400 euros. C'est une excellente nouvelle qui clôt des années de tractations.

Affouage

La coupe de bois de chauffage est possible à Compoulou. Vous pouvez vous inscrire chez Guy qui vous enregistrera, encaissera les 20 euros de droits et vous attribuera votre lot, une convention, un laisser-passer. L'exercice 2017-2018 débutera le 01 octobre 2017 et s'achèvera le 30 septembre 2018.

Sorgeat, le 25 septembre 2017

le maire.

Emmanuel Fauvet